

AGPB contact

Le journal d'information de l'Association
générale des producteurs de blé et autres céréales

N°27 janvier 2003

Rebond

Vœux

est-ce de bonne augure ?
A l'heure de former ces vœux, la nouvelle de la décision effective de contourner les importations de blé en Europe vient de tomber. Ce n'est ni le moment, ni la place de la commenter dans ces quelques mots. Simplement, après six mois d'une évolution très décevante de notre secteur, alors que nos récoltes nous avaient donné de solides espoirs, tous, je crois, avaient besoin de cette décision pour retrouver mentalement un peu d'air. Je souhaite qu'elle soit le signal d'une véritable amélioration de la situation, qu'après les mauvaises surprises viennent les bonnes, que la conjoncture se fasse l'alliée de notre travail personnel et syndical. A tous, à toutes vos familles, excellente année 2003 !

Henri de BENOIST
Président de l'AGPB



Illustration Chaunu

TENDANCES

Transformer les essais

Importations, réforme de la PAC, OMC, biocarburants : il existe des points d'appui pour faire évoluer la situation.

bien sûr, l'accord sur le nouveau régime douanier céréalier européen ne restaure pas la protection aux frontières connue jusqu'à la récolte 2001. Et il n'empêche pas que la campagne en cours soit largement compromise. Mais c'est le meilleur résultat auquel

notre combat syndical pouvait aboutir face à une Commission européenne hostile, qui bénéficiait par ailleurs de l'indifférence des autres pays de l'U.E, voire de la complicité de quelques-uns. Il faut maintenant transformer l'essai en intensifiant les vérifications par les douanes des déclarations des qualités importées. Sinon, les blés de haute qualité

Suite page 2



Transformer les essais

Suite de la page 1
 restant aussi peu taxés qu'auparavant, d'importants volumes de blé ukrainien et russe pourraient être déclarés comme tels, bien que de qualité moindre, pour échapper au droit de douane dissuasif applicable au-delà du contingent. L'accord serait vidé de son sens.

D'autres essais vont devoir être transformés en ce début d'année. Il faudra que Mr FISCHLER comprenne enfin qu'il est illusoire d'ignorer la volonté commune de la France et de l'Allemagne, affirmée fin octobre à Bruxelles, de différer la réforme de la PAC après 2006.

Lui et M. Lamy devront admettre qu'ils ne peuvent de ce fait mettre

Empêcher la fraude aux droits de douane

sur la table des négociations de l'OMC un découplage européen des aides par rapport à la production. Ils devront au contraire impérativement orienter leur tir sur le blanchiment permanent par l'OMC d'aides américaines qui, découplées ou non, faussent bien davantage les marchés que la PAC.

Enfin, alors que les projets de directives communautaires sur les bio-carburants -l'une sur leur fiscalité, l'autre sur leur incorporation dans l'essence et le gas-oil- sont sur le point d'aboutir, la France va devoir se montrer conséquente. Non seulement la fiscalité des bio-carburants devra être contenue, mais encore leur incorporation devra réellement progresser. La lutte contre l'effet de serre et le marché de nos céréales, si malmené par ailleurs par l'UE, ont besoin de ce débouché et du débouché agro-énergie en général. ■

ÉTUDES

Les propositions Fischler au banc d'essais : Picardie et Champagne crayeuse

Monsieur Fischler n'ayant pas renoncé jusqu'à présent à son projet de réforme de la PAC, AGPB Contact continue à publier des évaluations régionales de l'impact qu'elles pourraient avoir. Tout au plus le Commissaire a-t-il admis après le Sommet de Bruxelles que la mise en œuvre de la modulation serait retardée. Ce qui était appelé scénario 2010 dans l'évaluation d'impact présentée en octobre pour l'Aunis et la Champagne berrichonne s'appelle donc ici scénario fin de réforme.

Les évaluations pour la Picardie sont réalisées sur la base d'une surface théorique de 100 hectares de SCOP (blé, orge d'hiver et de printemps, pois) et de betteraves (23 %). En Champagne crayeuse, elles portent sur la fraction SCOP (blé, orge de printemps, escourgeon, colza, pois, tournesol) d'une exploitation type de 145 ha cultivant également luzerne et betteraves.

Les résultats sont exprimés en termes d'évolution de marge brute d'exploitation/hectare (MBE/ha) entre 2002 et la fin de la réforme, quand la nouvelle modulation atteindrait son palier de 20 %. Outre les principales mesures souhaitées par la Commission quant à la jachère (10 %, non cultivée), aux prix et au niveau des compensations, les simulations intègrent ses propositions pour les

cultures énergétiques (aide de 45 €/ha) et pour les protéagineux (complément de 55,57€/ha).

1) Dans un premier temps, il a été fait des simulations à assolement constant pour les 2 régions : au-delà de la jachère, les cultures pratiquées restent les mêmes et en même proportion en fin de réforme qu'en 2002. Sur la base d'un contexte moyen de prix en 2002 et en fin de réforme, la MBE/ha diminuerait de 77 € (7 %) en Picardie et de 101 € (-14,2 %) en Champagne crayeuse (voir tableau). La part de la modulation dans la baisse de MBE a été chiffrée à environ 90 %.

2) Dans un second temps – et pour la Picardie seulement – il a été introduit dans les simulations une optimisation de l'assolement en fin de réforme: parmi les combinaisons de cultures possibles, ont été retenues celles qui procurent la plus forte MBE. En fait, avec 7€ seulement regagnés sur les 77 perdues, il n'y aurait que très peu d'amélioration de la MBE/ha.

A noter que, dans ces simulations, les rendements et charges opérationnelles sont maintenus à leur niveau de 2002. Par ailleurs, il n'est pas tenu compte de l'impact financier que pourraient avoir une éco-conditionnalité des compensations, un audit obligatoire des exploitations et un découplage des compensations par rapport à la production. ■

Mid term review : simulations d'évolution de MBE/ha entre 2002 et fin de réforme (en €).

Contexte de prix / Zone de production	Pessimiste	Moyen	Optimiste
Picardie - MBE/ha 2002 - MBE/ha fin de réforme	1075 994	1104 1027	1135 1063
Champagne crayeuse - MBE/ha 2002 - MBE /ha fin de réforme	687 582	710 609	737 639

Interview

Céréaliers et citadins : ça peut changer

Lors de Défi Blé, IPSOS Agri Food a exposé les résultats d'une enquête* sur la perception des céréaliers par les citadins. Florence Gramond, sa directrice, nous en reparle.



Florence Gramond,
directrice d'IPSOS Agri Food.

AGPB Contact - Comment les citadins perçoivent-ils les producteurs de céréales, notamment par rapport aux autres agriculteurs ?

Florence Gramond - Quelques mots d'abord pour rappeler que notre enquête a été réalisée sous forme de tables rondes. Les participants n'avaient pas de proche parenté avec des agriculteurs, ni de résidence secondaire en zone agricole. Nous les avons d'abord interrogés sur ce qu'ils savaient de vous, sur leur manière de vous voir. Puis des producteurs sont venus dialoguer avec eux. Il s'agissait avec ce second temps d'apprécier comment peut évoluer l'image première que les citadins se font de vous.

Spontanément, les citadins ont plus de mal à se représenter le métier de céréalière que les métiers d'éleveur, de viticulteur, de maraîcher etc. Le fait que les céréales apparaissent plus que les autres produits agricoles comme des matières premières alimente ce phénomène. Quant à l'exploitation céréalière, elle est perçue différemment des autres. Au-delà de son importante superficie et de ses « grosses machines », il lui est attribué plus de salariés et un recours supérieur aux technologies modernes. Cette perception nourrit la vision d'une certaine richesse, entretenue dans l'esprit du public - par les subventions.

Les céréalières eux-mêmes, enfin, sont perçus comme plus éloignés du reste de la population que les autres agriculteurs. L'isolement des fermes au milieu des champs, le fait de voir d'abord la machine

avant l'homme y contribuent. Mais, également, les céréalières sont considérées comme une communauté peu soucieuse de se mélanger avec les autres

Toutes ces images spontanées alimentent de fait et malheureusement divers préjugés - richesse, productivisme - vis-à-vis de vous.

AGPB Contact - Est-il apparu des éléments sur lesquels s'appuyer pour faire évoluer cette perception ?

F. G. - Plus que de votre contribution à l'emploi et au commerce extérieur, reconnue par tous, vous disposez de deux facteurs favorables. D'une part, nos concitoyens vous désignent comme les agriculteurs qui participent le plus à la fonction d'entretien, gestion et aménagement des paysages. D'autre part, ils ont réellement envie de mieux vous connaître sur le plan humain et professionnel. A cet égard, il a été édifiant de voir ce qui s'est passé lors des tables rondes après l'arrivée en salle des producteurs.

Ces derniers ont employé un langage simple, détendu, concret. Très rapidement les pesticides ont été regardés comme des produits indispensables à la protection des cultures, la taille des exploitations a été jugée normale et le montant des subventions logique, voire insuffisant, au regard des baisses de prix.

AGPB Contact - Quels conseils donneriez-vous au milieu céréalier en termes de communication ?

F. G. - Plus il y aura d'intermédiaires entre les agriculteurs et le

grand public, moins le discours sera pertinent, surtout s'il y a un départ de lourds préjugés. Il faut au contraire restaurer le contact, inviter l'autre à venir vers soi, aller vers lui. Les agriculteurs sont les mieux placés pour communiquer sur leur métier avec les autres citoyens, pour s'exprimer sur leur quotidien.

Il devient alors possible de réconcilier grand public et modernité de l'agriculture. Les gens comprennent vite qu'avoir une moissonneuse-batteuse de grande puissance est important, compte tenu des surfaces, qu'il faut de grandes surfaces compte tenu du prix des céréales et que les méthodes de travail intègrent la préservation de l'environnement. Les préjugés sont alors rapidement évacués. ■

* Commanditée par
Univers Céréales.

Témoignage

Christophe Büren, producteur dans la Marne, est intervenu durant l'une des tables rondes organisées par IPSOS Agri Food.

« Lorsque je me suis présenté et que j'ai parlé des 400 ha de l'exploitation, j'ai créé un choc. J'ai vraiment été regardé comme le gamin qui a le plus gros sac de billes. Mais la situation s'est tout aussi instantanément retournée, quand j'ai expliqué que j'étais associé avec mes parents et ma sœur. J'ai constaté chez mes interlocuteurs une forte attirance pour le travail en famille. Une autre révélation a été le goût qu'ils éprouvaient pour le paysage de grandes cultures. Plus globalement, j'ai ressenti de leur part une grande avidité d'information. A partir de là, je crois, il est possible de convaincre pour peu que l'on prenne le temps d'expliquer. »

Les céréales, grands économiseurs de CO₂

Au-delà des bio-carburants, les céréales peuvent contribuer à la lutte contre l'effet de serre en tant que source de chaleur et d'électricité. Exploration.

1

La place de la biomasse dans la lutte contre l'effet de serre

La lutte contre l'effet de serre conduit à recourir à des énergies renouvelables. Parmi celles-ci, les énergies tirées de la biomasse ont plus particulièrement vocation à être utilisées dans les transports routiers (biocarburants), pour le chauffage (immeubles collectifs, serres par exemple) et pour la production d'électricité. La production combinée de chaleur et d'électricité («cogénération») pour leurs propres besoins, avec possibilité de revendre une partie de l'électricité au réseau, peut être intéressante pour des entreprises industrielles.

Bio-énergies d'origine agricole et économies de carbone fossile (par an et par ha de culture utilisée)

Type de bio-énergie	Carbone fossile économisé
Ethanol (blé+betterave)	3 tonnes
Bio-diesel (colza)	0,9 tonne
Ethanol (grains) + chaleur (paille*)	1,8 à 2,6 tonnes
Cogénération (paille*)	1,1 tonne
Cogénération (blé plante entière*)	3,3 tonnes

* En remplacement du fuel domestique.

2

Céréales, économies d'énergie fossile et réduction du CO₂ atmosphérique

Pour un hectare de céréales, il y a fixation annuelle de 5 à 6 tonnes de carbone dans les plantes, déduction faite de l'équivalent-carbone du gaz carbonique (CO₂) généré par la fabrication des intrants et lors des interventions culturales. Chaque année également, le développement racinaire et l'enfouissement des résidus de culture soustraient durablement 0,2 tonne/ha de carbone à l'atmosphère.

En conséquence, utiliser le carbone « récolté » sous forme de grains et de paille en remplacement de carbone fossile (hydrocarbure liquide, gaz, charbon) est particulièrement intéressant pour lutter contre l'effet de serre. L'émission de CO₂ issue de leur combustion est en bonne partie compensée par l'absorption qu'ils en font pour croître. Ce n'est bien sûr pas le cas pour le carbone fossile..

Si la France utilisait ne serait-ce que 15% de ses pailles pour produire de la « bio-chaleur » et de la « bio-électricité », comme le Danemark, elle réduirait de 3,2 Mt par an ses émissions de CO₂, soit 5,5% des réductions auxquelles l'oblige le protocole de Kyoto à l'horizon 2010.

3

La nécessité de mesures variées

A défaut d'obligation d'incorporation, des exonérations fiscales restent indispensables pour favoriser l'utilisation des bio-carburants, même si leurs coûts de production ont baissé (de 5 F à 3,5F pour le bio-éthanol). Le bio-éthanol serait plus compétitif par ailleurs s'il pouvait être incorporé directement dans les essences.

Pour la production de chaleur à partir de paille, c'est avant tout le surcoût à l'investissement qu'il faut compenser, comme cela se fait pour les équipements fonctionnant au bois.

Des aides à l'équipement sont également nécessaires pour la cogénération à partir de produits de la biomasse. Le tarif de rachat de l'électricité ainsi produite est lui aussi fondamental. En France, il est moitié moindre qu'en Allemagne. Il faudrait l'aligner sur le tarif imposé pour le rachat de l'électricité éolienne. ■

Actions

Avec l'expression de leur solidarité

Déjà solidaires des céréaliers fin 2001 pour « accueillir » le premier bateau de blé ukrainien, les agriculteurs morbihannais ont récidivé il y a quelques semaines. Dès l'annonce, le 12 décembre dernier, de la découverte de DDT dans le blé déchargé à Lorient, la FDSEA et Jeunes Agriculteurs du Morbihan se sont mobilisés. Le soir même, ils exigeaient du préfet l'application stricte du principe de précaution vis-à-vis d'un cargo de blé russe qui arrivait en rade. Plaidant pour que les produits importés soient soumis aux mêmes contraintes que les produits français et européens, ils ont obtenu que l'accostage soit retardé, tout d'abord, puis que le chargement soit consigné jusqu'à connaissance d'analyses effectuées sur des prélèvements. Un piquet de surveillance syndical a été mis en place pour contrôler le bon déroulement des opérations.